
**Gants de protection contre les
produits chimiques dangereux et les
micro-organismes —**

**Partie 5:
Terminologie et exigences de
performance pour les risques contre
les micro-organismes**

Protective gloves against dangerous chemicals and micro-organisms —

Part 5: Terminology and performance requirements for micro-organisms risks



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Échantillonnage	2
4.1 Échantillonnage pour les essais de pénétration virale	2
4.2 Échantillonnage pour les essais de pénétration bactérienne/fongique	3
5 Exigence de performance	3
5.1 Exigences générales	3
5.2 Pénétration	3
5.3 Protection contre les virus	3
5.4 Exigences pour les différents types de protection fournie par les gants	4
6 Marquage	4
6.1 Généralités	4
6.2 Marquage des gants protégeant contre les bactéries et les moisissures	4
6.3 Marquage des gants protégeant contre les virus, les bactéries et les moisissures	4
7 Informations fournies par le fabricant	5

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

L'ISO 374-5 a été élaborée par le Comité Européen de Normalisation (CEN) en collaboration avec le comité technique ISO/TC 94, *Sécurité individuelle — Vêtements et équipements de protection*, sous-comité SC 13, *Vêtements de protection*, selon l'accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

L'ISO 374 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes*:

- *Partie 1: Terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques*
- *Partie 5: Terminologie et exigences de performance pour les risques liés aux micro-organismes*

Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes —

Partie 5:

Terminologie et exigences de performance pour les risques contre les micro-organismes

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 374 spécifie les exigences et les méthodes d'essai pour les gants de protection destinés à protéger l'utilisateur contre les micro-organismes.

NOTE Si d'autres fonctions de protection doivent être couvertes, par exemple les risques mécaniques, les risques thermiques, la dissipation électrostatique, etc., il convient que la norme de performance spécifique appropriée soit utilisée en complément. Des informations supplémentaires sur les normes concernant les gants de protection peuvent se trouver dans l'EN 420.

2 Références normatives

Les documents suivants, en tout ou partie, sont référencés de façon normative dans le présent document et sont indispensables à son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

EN 374-2:2014, *Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes — Partie 2: Détermination de la résistance à la pénétration*

EN 420:2009, *Gants de protection — Exigences générales et méthodes d'essais*

EN 16604:2004, *Vêtements de protection contre les contacts avec le sang et les fluides corporels — Détermination de la résistance à la pénétration par des pathogènes véhiculés par le sang des matériaux entrant dans la fabrication des vêtements de protection — Méthode d'essai utilisant le bactériophage Phi-X 174*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

gants de protection contre les micro-organismes

gants de protection formant une barrière protectrice contre les agents microbiologiques

Note 1 à l'article: Les agents microbiologiques sont des bactéries, des virus ou des moisissures.

3.2

bactéries

très grand groupe de micro-organismes considéré comme l'un des trois domaines d'organismes vivants. Elles sont procaryotes, unicellulaires et sont présentes à l'état libre dans le sol ou l'eau, ou comme parasites de plantes ou d'animaux